

GESTION DU PATURAGE

La situation du pâturage sur le département est hétérogène selon la répartition des dernières précipitations orageuses et la nature du sol. Mais, malheureusement d'une manière générale, la sécheresse sévit de nouveau. En cette période difficile, quelques préconisations, en attendant le retour des précipitations et des repousses salvatrices.

Dans les secteurs à fort déficit hydrique

- La rupture de pâturage est actée ou très proche et la complémentation en fourrage est incontournable.
- Dans ce cas, il faut privilégier une parcelle spécifique (ombragée et facile pour l'approvisionnement en eau). Il faut éviter de laisser l'accès aux animaux à toutes les surfaces pour laisser la possibilité à une repousse en cas de précipitations significatives (sinon les jeunes pousses sont systématiquement consommées par les animaux). Si la pluie revient, il faudra attendre 7-8 cm de hauteur d'herbe avant d'envisager une reprise de la pâture.

râtelier par exemple). Les vaches taries à faibles besoins, peuvent tourner rapidement mais en « refermant derrière elles » pour éviter là aussi la consommation des jeunes pousses lors du retour de précipitations. Ces animaux peuvent consommer de l'herbe sèche sur pied, des talus, des bords de fauches, des « sagnes » ...

- Pour les génisses, il faut favoriser les bourrettes au détriment des doublonnes (sauf vêlage 2 ans). Si la pousse revient, ces dernières supporteront mieux une croissance compensatrice à l'automne.

Dans les secteurs ayant bénéficié de précipitations orageuses avec encore des repousses

- Pour les vaches laitières, il faut réserver ces parcelles en pâture de nuit. La journée il faut laisser l'accès à la stabulation avec au moins une demi-ration de base. Les vaches bénéficient ainsi d'un abreuvement constant et de la fraîcheur en cas de fortes températures.
- Pour les troupeaux allaitants, ces repousses sont à réserver aux animaux avec les plus forts besoins (lots de vaches tardives avec de jeunes veaux ou bien un lot de mâles avec nourrisseur et



Dans tous les cas s'il y a des regains pour la fauche, il faut intervenir tout de suite, rien ne sert d'attendre car avec le déficit hydrique et la chaleur les pertes quantitatives et qualitatives s'accroissent.

Article rédigé par : Didier Nureau – conseiller d'entreprise – Chambre d'agriculture du Cantal

Vos interlocuteurs

Les conseillers d'entreprise ou les conseillers spécialisés en agronomie

04 7145 55 30 à Aurillac

04 71 68 38 20 à Mauriac

04 71 60 50 000 à Saint-Flour